

Bruxelles, le 12 mars 2020

**En vue du virus Covid-19, avis important pour les productions de films publicitaires:**

En raison du virus Covid-19, les maisons de production indépendantes, dans le cadre du BCPB, se consultent intensivement.

De toute évidence, à court terme, les jours de tournage prévus et, à un peu plus long terme, les conséquences de cette crise sur l'ensemble du secteur publicitaire suscitent de grandes inquiétudes.

Avec cet e-mail, les maisons de production indépendantes souhaitent informer les agences de publicité et leurs clients / annonceurs d'un certain nombre de choses à prendre en compte durant cette période incertaine:

**- Lignes directrices gouvernementales:**

Les membres du BCPB soulignent que les directives des différents gouvernements (nationaux et internationaux) seront toujours respectées et appliquées. Cela signifie, ou peut signifier à très court terme, que certains lieux ne sont soudainement plus accessibles, voyager à l'étranger devient difficile ou impossible, les réunions de groupes de personnes sont interdites, etc.

**- Assurance:**

À la suite de communications précédentes que beaucoup de nos membres ont déjà faites, nous tenons à réitérer que l'assurance de la production cinématographique ne couvre pas les pertes et / ou dommages, les coûts engagés directement ou indirectement, en tout et / ou en partie par le virus Covid-19.

Les annulations ou déplacements (reports) des tournages dues au virus Covid-19 ne sont pas couvertes par les compagnies d'assurance et ne peuvent donc pas être la responsabilité de la maison de production indépendante.

Il est important de préciser que les coûts résultants de personnes qui étaient en outre assurées dans l'assurance «No Show / Non Appearance» ne sont pas non plus assurés par les compagnies d'assurance, s'il s'avère que leur absence est le résultat direct ou indirect de le virus Covid-19.

**- Mesures (hygiène) sur le plateau:**

Les membres du BCPB s'engagent à appliquer toutes les mesures (d'hygiène) possibles et appropriées pour les journées de tournage qui ont (encore) lieu (dans la mesure où cela est autorisé par les directives des autorités compétentes).

**- Annulations / Arrêts / Déplacements (reports) :**

Pour les productions confirmées et qui, pour une raison quelconque, doivent être annulées, arrêtées ou déplacées par le virus Covid-19, conformément aux directives approuvées entre ACC, BCPB et CFP-Belgique, un budget d'annulation est fixé sur la base de l'original budget convenu. Ce budget d'annulation contient un aperçu transparent des coûts déjà encourus par la maison de production indépendante pour ce projet, les frais d'annulation et une partie de la marge manquée.

Cette crise comporte un certain nombre de risques supplémentaires.

Chaque maison de production indépendante consultera et / ou aura déjà discuté de manière approfondie avec vous pour les projets concernés.

Pouvons-nous vous inviter à partager ces informations avec vos employés impliqués dans des productions cinématographiques, mais certainement aussi à les partager avec vos clients / annonceurs qui ont ou auront des productions cinématographiques.

Comme toujours, les maisons de production indépendantes mettent tout en œuvre pour continuer à servir, guider et conseiller les agences de publicité et leurs clients / annonceurs. C'est ainsi que nous sortirons ensemble de cette crise, et j'espère bientôt!